



La Renoncule à fleurs latérales

Ranunculus lateriflorus DC Renonculacées

Description

La Renoncule à fleurs latérales est une plante herbacée annuelle de 3 à 40 cm de hauteur. L'aspect de la plante dépendant des conditions stationnelles dans lesquelles elle se développe.

Les feuilles possèdent un limbe mesurant jusqu'à 5 cm de long sur 2 cm de large. Il est ovale-elliptique, à base arrondie, généralement muni d'une à trois paires de dents faibles et espacées. Vers le sommet de la tige ou en conditions contraignantes, le limbe devient plus étroit, plus petit et les dents tendent à s'estomper. La taille du pétiole tend à se réduire vers le sommet de la tige. Lorsque la plante est immergée sous l'eau, les pétioles peuvent être très longs, permettant aux limbes de flotter.



© S. NICOLAS - CBN Massif central



© S. NICOLAS - CBN Massif central

Les fleurs possèdent 5 sépales, 5 pétales, de nombreuses étamines ainsi que de nombreux carpelles. Très petites, elles mesurent 2,5 à 4 mm de diamètre. Les sépales sont vert-clair et membraneux. Les pétales sont rapidement caducs et ne dépassent que de très peu les sépales. Ils sont jaune pâle, ovales, rétrécis en languette à leur base. Les étamines sont libres entre elles et à disposition spiralée. Il en est de même pour les carpelles qui sont insérés sur un réceptacle conique.

Les fleurs ne sont pas regroupées en inflorescence. La tige principale se termine par une fleur. À proximité de celle-ci, se trouve une feuille à l'aisselle de laquelle un nouveau rameau terminé, lui aussi, par une fleur va se développer et ainsi de suite.

Chaque carpelle de la Renoncule à fleurs latérales donne un fruit appelé akène. Comme il y a plusieurs carpelles dans une fleur, il y aura plusieurs akènes dont l'ensemble formera un polyakène. Les akènes sont au nombre de 25 à 30, sessiles ou portés par un très court pédoncule. Ils sont ellipsoïdes, marron foncé et couverts de tubercules. Ils portent un bec presque aussi long que leur corps. La taille totale de l'akène est de 4,1 à 5 mm.

Confusion possible

La Renoncule à fleurs latérales est très proche de la Renoncule à fleurs nodales (*Ranunculus nodiflorus* L.) avec laquelle elle partage la même physionomie et les mêmes milieux. La Renoncule à fleurs nodales possède des feuilles plus petites et non dentées, à limbe plus étroit. Elles sont sessiles dans la partie supérieure de la plante. Ses akènes possèdent un bec plus courts que leur corps.

Phénologie

La Renoncule à fleurs latérales est une espèce annuelle germant au début de l'automne. La plante subsiste ainsi tout l'hiver sous forme de rosettes de feuilles sous l'eau. La floraison se déroule entre le début du mois d'avril et la fin du mois de juin. Cependant, tant que les conditions du milieu seront favorables, la plante peut continuer son développement et sa floraison.

Écologie

La Renoncule à fleurs latérales est une espèce amphibie typique des dépressions humides temporaires sur substrats siliceux, basaltique ou calcaire. Ces dépressions se remplissent d'eau à partir de l'automne et commencent rapidement à s'assécher dès le printemps. C'est une plante héliophile ne supportant pas la concurrence avec les autres espèces végétales. Elle s'insère dans différents types de pelouses annuelles amphibies de bas niveaux topographiques.

Dans le Massif central, la Renoncule à fleurs latérales colonise des dépressions naturelles sur des socles volcaniques constitués par des coulées de lave (basalte et basanite noire). Le sol est alors basique.

Ranunculus lateriflorus DC

Répartition mondiale et française

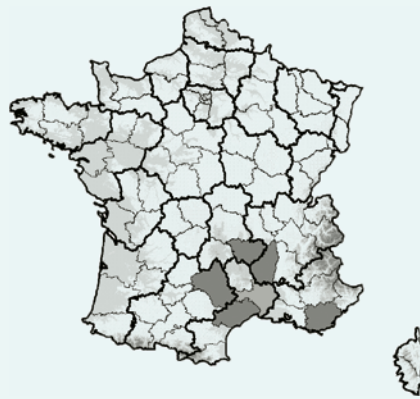
La Renoncule à fleurs latérales est une espèce eurasiatique dont l'aire de répartition fragmentaire s'étend du Portugal au nord-est de l'Asie centrale. En France, l'espèce n'est connue que dans six localités dans les départements de l'Hérault, de l'Ardèche, du Var, de la Haute-Loire et de l'Aveyron. Elle est apparemment disparue dans le département du Gard.

Répartition locale

Dans le Massif central, il n'existe que trois localités de la Renoncule à fleurs latérales. La première se situe dans le département de l'Ardèche, sur un plateau à 580 m d'altitude. On y a dénombré plus de 850 individus dans 7 mares et 2 fossés. Une autre localité se trouve dans le département de la Haute-Loire, également sur un plateau, à 780 m d'altitude. 2 870 individus ont été comptés dans 17 mares et 3 fossés. La dernière se situe dans le département de l'Aveyron, au niveau d'un épanchement basaltique du Causse du Larzac, à 870 m d'altitude, où 8 individus ont été vus. La découverte de l'espèce est récente dans le Massif central puisqu'elle remonte, pour le département de l'Ardèche, à 1999 où elle a été vue par des membres de la Société botanique d'Ardèche. Dans le département de la Haute-Loire, signalée par Boissonnade, H. Maleysson la redécouvre en 2006 dans une autre localité. Enfin, le Conservatoire botanique national Pyrénées Midi-Pyrénées découvre l'espèce en 2012 en Aveyron.

Statut

La Renoncule à fleurs latérales est protégée en France. Suivant les critères de l'UICN, elle est considérée comme « en danger » (cotation EN) en France et « en danger critique d'extinction » (cotation CR) dans les régions Auvergne, Rhône-Alpes et Midi-Pyrénées.



Répartition de *Ranunculus lateriflorus* en France © CBNMC - 2014

Menaces

Les principales menaces pesant sur la Renoncule à fleurs latérales sont liées à la destruction des mares temporaires. En effet, ces dernières disparaissent par comblement (artificiel ou naturel), drainage, mise en culture, également eutrophication du milieu qui entraîne le développement d'espèces végétales vivaces qui concurrencent la Renoncule, et enfin par destruction brutale et irréversible (carrière, urbanisation, etc.). L'espèce est également menacée par les espèces exotiques envahissantes telles que la Jussie.

Dans le département de la Haute-Loire, les populations de la Renoncule ont déjà régressé suite aux comblements de plusieurs dépressions à des fins agricoles. L'envahissement des dépressions par des espèces végétales vivaces constitue l'autre principale menace dans ce département. Dans le département de l'Ardèche, le site bénéficiant de mesures de gestion, les populations de Renoncule sont peu menacées.

Conservation

Le site dans le département de l'Ardèche bénéficie d'un plan de gestion mis en œuvre par le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) de Rhône-Alpes. Pour les populations du départe-

ment de la Haute-Loire, le CEN Auvergne est actuellement en contact avec certains propriétaires afin d'établir des mesures de gestion favorables au maintien de l'espèce.

Le CBN Massif central a effectué plusieurs récoltes de semences dans les départements de l'Ardèche et de la Haute-Loire afin de constituer une banque de semences, permettant la conservation ex situ de l'espèce.

Objectifs du PBAC

Le bilan des connaissances sur la Renoncule à fleurs latérales en général et sur ses populations du Massif central en particulier a permis d'identifier 16 objectifs prioritaires et 4 objectifs secondaires afin d'améliorer les connaissances sur l'espèce et son habitat et de mettre en place des mesures de précaution et de sauvegarde de la population. Le plan d'actions a ainsi dégagé 39 actions à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs.

Les objectifs définis visent à améliorer les connaissances sur la biologie de l'espèce et plus particulièrement sa phénologie, sa pollinisation, sa reproduction sexuée et les modalités de dispersion et de germination des semences. Ils permettront de mieux connaître l'habitat de l'espèce et les végétations auxquelles elle participe. Ils visent également à suivre l'évolution des populations. À travers une étude génétique, l'originalité éventuelle des populations du Massif central par rapport aux autres populations européennes et mondiales pourra être explicitée. Enfin, ils aideront à mieux préserver les populations existantes à travers la mise en place de mesures de gestion et de réhabilitation de son milieu.

Où rechercher la plante

La recherche de la plante se fera préférentiellement dans les secteurs de chaux basaltiques riches en dépressions humides temporaires.

Les plans biogéographiques d'action et de conservation sont financés par :



Les PBAC sont cofinancés par l'Union européenne. L'Europe s'engage dans le Massif central avec le fonds européen de développement régional.

**Conservatoire
botanique
national
du Massif central**

Siège & antenne Auvergne
Le Bourg
43230 CHAVANIAC-LAFAYETTE
Téléphone : 04 71 77 55 65
Télécopie : 04 71 77 55 74
Courriel : conservatoire.siege@cbnmc.fr
Site Internet : www.cbnmc.fr

Conservatoire Botanique National



MASSIF CENTRAL